

Séance ordinaire du 1^{er} août 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 1^{er} août 2022 à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Steve Lefebvre Maire
 Monsieur Michel Lamoureux Conseiller
 Monsieur Pascal Saumure Conseiller
 Monsieur Marc Poirier Conseiller
 Madame Monique Pelletier Conseillère
 Monsieur Steve Millar Conseiller

Est absent : Monsieur Jean Daoust Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de greffière de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance est ouverte à 19h00.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2022-08-01-216

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juillet 2022
- 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de juillet 2022
- 0-5 Période de questions

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2022
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de juillet 2022
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 juillet 2022

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Opérateur de rétrocaveuse et journalier - Embauche

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de juillet 2022

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE - AJOURNEMENT
-------------	---

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juillet 2022

M.B. 2022-08-01-217

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juillet 2022, tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de juillet 2022

Le maire, Steve Lefebvre, a résumé, séance tenante, son rapport d'activités pour le mois de juillet 2022.

Le maire tient à souligner la collaboration des employés municipaux, inspecteur municipal et directeur des travaux publics, lors de l'urgence survenue le samedi 23 juillet en soirée. Un grand merci pour leur disponibilité. Il tient aussi à remercier la directrice générale pour son travail la semaine dernière, malgré sa situation.

0-5 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Demande de l'association grand lac rond – Mesure niveau eau
- Matériel – Inondation secteur chemin de la Carpe

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

Sujet qui sera traité lors de l'ajournement.

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2022

Sujet qui sera traité lors de l'ajournement.

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

Sujet qui sera traité lors de l'ajournement.

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de juillet 2022

Sujet qui sera traité lors de l'ajournement.

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 juillet 2022

M.B. 2022-08-01-218

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 juillet 2022 pour un montant de 68 297.69 \$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Sujet qui sera traité lors de l'ajournement.

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport du directeur des travaux publics

Sujet qui sera traité lors de l'ajournement.

Traverses de piétons – Rue Principale, rue du Pont, Rue de la Côte et rue du Centre

M.B. 2022-08-01-219

Considérant le contrat BOU-1802 concernant la réfection d'une section de la rue Principale et d'une section de la rue du Pont;

Considérant que le marquage de la chaussée, ligne jaune et lignes blanches, sera exécuté prochainement;

Considérant que le marquage des traverses de piétons et des lignes d'arrêt n'est pas inclus dans les travaux relatifs au contrat BOU-1802;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Steve Millar, il est résolu de procéder au marquage des quatre traverses de piétons et ce, pour un montant budgétaire de 6 300\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

300-2 **Opérateur de rétrocaveuse et journalier – Embauche**

M.B. 2022-08-01-220

Considérant la résolution M.B. 2022-06-08-174 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 6 juin 2022;

Considérant que par cette résolution, les membres du conseil mandataient la directrice générale pour lancer un 2^e appel de candidatures visant à combler le poste d'opérateur de rétrocaveuse et journalier;

Considérant l'appel de candidatures publié par la directrice générale;

Considérant les curriculum vitae reçus pour le poste :

Considérant que le comité de sélection était composé des personnes suivantes : le maire, Steve Lefebvre, les conseillers Pascal Saumure et Marc Poirier et du directeur des travaux publics, Stéphane Patry;

Considérant la recommandation formulée par les membres du comité de sélection;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de procéder à l'embauche de monsieur Henri Taché au poste d'opérateur de rétrocaveuse et ce, selon les conditions convenues. Une période de probation de 3 mois s'applique à cette embauche.

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 **Usine d'épuration et réseau d'égout**

400-2 **Station de pompage et réseau d'aqueduc**

400-3 **Site des lagunes**

400-4 **Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques**

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 **Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

600-2 **Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de juillet 2022**

Sujet qui sera traité lors de l'ajournement.

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

Sujet qui sera traité lors de l'ajournement.

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Problématique rue - 75 rue Principale
- Positionnement des enseignes de la rue du Pont
- Problématique couvercle trou d'homme – 60-62 rue du Pont
- Problématique d'entrée

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE - AJOURNEMENT
-------------	---

M.B. 2022-08-01-221

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'ajourner la présence séance à 19h20. L'ajournement de cette séance se tiendra le lundi 8 août 2022 à 19h.

Adoptée à l'unanimité

Steve Lefebvre
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Greffière-trésorière